



MODIFICATIONS AU REGLEMENT DES COMPETITIONS SUPER VÉTÉRANS POUR LA SAISON 26/27

Mise en conformité avec les règles du Foot à 8

Origine : Comité Directeur du 27.06.26

Date d'effet : 01.07.2026

Motif : Mise en conformité avec les règles applicables en Foot à 8.

Ancien texte – Article 3 : Cadre Général	Ancien texte – Article 3 : Cadre Général
Les rencontres se jouent sur des terrains réduits de football à 8, les règles sont celles du football à 8 avec les aménagements suivants : – 8 joueurs dont 1 gardien et possibilité de mettre 4 remplaçants sur la feuille de match, – L'arrêt du jeu n'est pas nécessaire lors des remplacements, – Un match ne peut se dérouler si une équipe présente moins de 7 joueurs sur le terrain, – Le gardien ne peut pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire du pied de son partenaire. Si le gardien se saisit du ballon des mains, la sanction est : coup franc direct à 13 mètres face au but avec un mur à 6 mètres, – Les relances du gardien sont effectuées uniquement à la main, sauf-a remise en jeu après une sortie de but qui elle s'effectue au pied, – La surface de réparation sera matérialisée par une ligne traversant toute la largeur du terrain à une distance de 13 mètres de la ligne de but, – Le point du coup de pied de réparation est à 9 mètres de la ligne de but, – Les hors-jeux seront pris en compte uniquement dans la surface de réparation adverse.	Les rencontres se jouent sur des terrains réduits de football à 8, les règles sont celles du football à 8 avec les aménagements suivants : – 8 joueurs dont 1 gardien et possibilité de mettre 4 remplaçants sur la feuille de match, – L'arrêt du jeu n'est pas nécessaire lors des remplacements, – Un match ne peut se dérouler si une équipe présente moins de 7 joueurs sur le terrain, – Le gardien ne peut pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire du pied de son partenaire. Si le gardien se saisit du ballon des mains, la sanction est : coup franc direct à 13 mètres face au but avec un mur à 6 mètres, – Les relances du gardien sont effectuées uniquement à la main, ou au pied si le ballon a d'abord été posé au sol. sauf La remise en jeu après une sortie de but qui elle s'effectue au pied, – La surface de réparation sera matérialisée par une ligne traversant toute la largeur du terrain à une distance de 13 mètres de la ligne de but, – « Les surfaces de réparation seront tracées et matérialisées sur une dimension de 26 m x 13 m. » – Le point du coup de pied de réparation est à 9 mètres de la ligne de but, – Les hors-jeux seront pris en compte uniquement à partir de la ligne médiane dans la surface de réparation adverse.